

AVIS A LA POPULATION

RESTRICTION DE LA CONSOMMATION D'EAU

Chers abonné(e)s,

Le déficit de précipitations de cet hiver, l'été aride et les conditions météorologiques de ces dernières semaines ont conduit à une forte diminution du débit de nos sources. La situation est très préoccupante et contraint le SEVT à prendre des mesures pour ménager l'utilisation de l'eau potable.

Jusqu'à nouvel avis, nous vous demandons de limiter votre consommation au strict nécessaire.

Le lavage des voitures et des places extérieures ainsi que l'arrosage des pelouses, le remplissage des piscines sont strictement interdits.

Nous vous rappelons que le prélèvement d'eau aux hydrantes est interdit sans l'accord du SEVT.

De petits gestes quotidiens peuvent aussi contribuer à éviter que la situation ne s'aggrave :

- 💧 Ne pas laisser couler inutilement les robinets
- 💧 Opter pour la douche rapide à la place du bain.
- 💧 Le lave-vaisselle utilise nettement moins d'eau qu'une vaisselle faite à la main
- 💧 Penser à utiliser le petit volume de votre chasse d'eau quand cela est possible

Des économies valent mieux que des coupures d'eau !

Nous comptons sur le bon sens de chacun et vous remercions de votre compréhension.

Comité du Syndicat des eaux du Val Terbi

Corban, le 2 août 2022